



USEE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

INFORMATIONS ATTACHES

A l'occasion de son premier rendez-vous avec l'administration en 2011, la CFDT a rappelé ses principales positions et revendications :

Le positionnement des attachés dans les services

La CFDT sera particulièrement vigilante au devenir de nos collègues en poste hors du MEDDTL (DDCS, DDPP, autres ministères) qui ne doivent pas être pénalisés en raison de leur changement d'affectation : surtout dans un contexte de gel des traitements à partir de 2011 et l'augmentation progressive du taux de cotisation pour la retraite.

Pas de problèmes pour l'**administration ! (nous verrons bien et y serons attentifs !)**

La PFR (prime de fonction et de résultats)

La CFDT réitère sa désapprobation de la mise en place précipitée de cette prime dès 2010 pour les catégories A administrative. L'administration est, de plus, très vague sur les conditions d'évolution du montant de la PFR en 2011. La CFDT ne peut qu'être inquiète de cette situation dans un contexte de rigueur budgétaire avec le gel des traitements à partir de 2011 puis progressivement l'augmentation du taux de cotisation pour la retraite.

La CFDT interpellera l'administration sur les dysfonctionnement constatés, préjudiciables aux agents en terme d'application de la PFR fin 2010.

Pas de réponse claire de l'**administration** à ce jour sur la dotation PFR 2011.

Les bonifications

La CFDT demande qu'un bilan définitif de l'attribution des bonifications 2008 soient diffusés et que les arrêtés d'avancement correspondants soient pris sans plus tarder.

L'administration a présenté son bilan définitif à la CAP du 10 février.

L'avenir du corps des attachés

La CFDT demande un plus grand nombre de promotions de B en A compte-tenu du volume de promotions très faible par rapport au nombre de promouvables (de l'ordre de 1000 pour 40 postes en liste d'aptitude et examen professionnel par an). Elle demande, en outre, un point d'avancement sur la mise en place du nouveau statut interministériel intégrant le GRAF (grade à accès fonctionnel) au sein du MEDDTL.

L'**administration** indique qu'elle interviendra auprès de la DGAFP et des finances pour obtenir plus de promotions de B en A, mais sans garantie... Par ailleurs, elle s'engage à faire une information régulière sur l'avancement des réflexions concernant le nouveau statut interministériel.

La CFDT vous tiendra informé de l'évolution de ces chantiers.